

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 62 (1970)  
**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des employés et des travailleurs intellectuels qui s'est tenue à Genève en 1967 et qui avait à son ordre du jour la question portant sur «Les effets du progrès économique et social sur les conditions de vie et de travail dans le secteur de la distribution». L'examen de cette question a donné lieu à une ample discussion et à l'adoption par la Commission consultative des conclusions à ce sujet qui figurent dans la note sur les travaux (page 20, document joint).

Les organisations nationales représentant les employés du commerce ont évidemment participé à toutes les discussions qui ont eu lieu sur ces questions, soit à la Conférence internationale du travail elle-même. Les grandes organisations internationales qui groupent les syndicats nationaux ont aussi participé et ont en plus joué le rôle de coordonnateur des efforts des représentants des travailleurs dans ces réunions.

Enfin, il faut mentionner les activités de coopération technique de l'OIT. Dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité, les experts de l'OIT visent à faire appliquer les dispositions de toutes les conventions et recommandations dans ce domaine, y compris celles des instruments concernant les travailleurs du commerce et des bureaux. Dans les projets de formation professionnelle, une place qui devient de plus en plus grande est donnée à la formation de ces travailleurs.

## Bibliographie

*Tutelle aux prestations familiales ou autres allocations sociales*, par Pierre Van der Vorst. Editions de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles. – Ce livre constitue le premier ouvrage doctrinal consacré en Belgique à la tutelle aux prestations familiales ou autres allocations sociales, nouveau chapitre du droit social de ce pays.

Sanction type du mauvais usage des prestations par l'allocataire, consistant à transférer la gestion du montant dû à un tuteur ayant pour mission de l'employer dans l'intérêt du bénéficiaire, la tutelle s'appuie sur l'équilibre, toujours difficile et toujours menacé, qu'elle propose entre le souci de protection destinatoire et l'exigence de liberté au sein d'une collectivité socialisée. C'est dire que loin de se réduire à une approche purement technique ou strictement juridique – non dénuée au demeurant – la question et la manière de la traiter mettent en cause des principes d'une portée sociétale et fondamentale.

Articulées autour d'un plan rigoureusement et méticuleusement dessiné, les trois parties maîtresses du travail sont précédées de considérations générales qui soulignent mieux la portée et l'intérêt de la matière au cœur des convergences du droit; elles comptent d'autre part des références comparatives à l'institution française qui a servi de modèle au législateur belge.

Dans la première partie est indiquée la place exacte qu'occupe la tutelle dans la législation qu'elle met en cause (loi du 8 avril 1965 sur la protection de la jeunesse et lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés).

La deuxième partie, qui est consacrée à l'important exposé des données historiques, montre la genèse de l'institution et en définit la nature juridique.

La troisième partie aborde les questions pratiques de la mise sous tutelle et du fonctionnement de la tutelle (conditions d'ouverture, objet, phase préjudiciaire, phase judiciaire, phase postjudiciaire).

Enfin, Pierre Van der Vorst nous propose les conclusions, sous lesquelles transparaissent une certaine évolution et des tendances profondes de la protection et de la sécurité légales.

Le volume s'adresse non seulement aux théoriciens et aux praticiens sociaux (professeurs, étudiants, administrateurs, caisses de compensation, etc.), mais également à tous ceux qui s'intéressent à la protection des jeunes (juges de la jeunesse, assistantes sociales, délégués à la protection, comité de protection de la jeunesse, etc.).

*La Suisse dans l'AELE 1960-1966*, par Eric Røethlisberger. Editions de la Baconnière, Neuchâtel. – L'auteur analyse dans un livre de plus de trois cents pages la situation de la Suisse dans l'AELE après sept ans d'intégration économique dans un cadre européen.

Le 31 décembre 1966 marque l'achèvement entre huit pays européens – dont la Suisse – d'un processus de suppression progressive des obstacles aux échanges qui s'est déroulé au sein de l'Association européenne de libre-échange (AELE) depuis l'entrée en vigueur de la Convention de Stockholm, le 3 mai 1960. Mais au-delà de cet aspect commercial, l'AELE implique une collaboration dans plusieurs secteurs de la vie économique internationale. Dès lors, l'AELE apparaît comme une forme d'intégration, comme une voie vers l'unification de l'Europe.

En participant à l'AELE, la Suisse a fait de l'intégration, s'engageant dans un mouvement que d'aucuns estiment irréversible. L'expérience acquise lors de ce contact direct avec les réalités de l'intégration européenne est inestimable pour l'avenir. Dans quelle mesure l'existence de l'AELE a-t-elle affecté l'évolution des courants commerciaux entre la Suisse et les autres Etats membres? Quels problèmes précis se sont posés à la Suisse en raison de sa participation à l'AELE? Quel a été le rôle de la Suisse dans l'organisation; à quelles occasions et à quel degré ce pays y a-t-il influencé le cours des événements? Quelle a été la réaction en Suisse à la forme d'intégration européenne qu'incarne l'AELE? Ce sont là quelques questions auxquelles l'auteur s'efforce de répondre.

Personne ne peut prétendre savoir quelle sera la place de la Suisse dans l'Europe de demain. Et pourtant, bien que l'histoire ne se répète pas, il n'est pas rare que certains de ses épisodes se ressemblent. En matière d'intégration il y a un intérêt réel, pour préparer l'avenir, à faire le bilan de la première étape que constitue pour la Suisse sa participation entre 1960 et 1966 à la Zone européenne de libre-échange en voie de formation. En tirant certains enseignements d'un passé récent, le présent ouvrage constitue une contribution à cette préparation.

Nous ne pouvons que recommander la lecture de ce livre à tous les collègues qui se préoccupent de l'avenir de notre Europe.